

Com'Une Info

La lettre mensuelle des Cugandais



pratique

On répond à vos questions

#1

« Je souhaite réserver un gîte pour héberger ma famille ou faire découvrir la région à des amis, comment puis-je réserver ? »

La réservation des gîtes peut s'effectuer de deux manières :

- **En prenant contact avec la mairie** au 02 51 43 70 70 ou par mail : gites-gaumier@cugand.fr
- **Sur Internet**, en accédant au site de gîtes de France : www.gites-de-france.com/fr

#2

« Comment savoir si les gîtes sont disponibles sur la période qui m'intéresse ? »

La disponibilité des gîtes est indiquée en temps réel sur le site de Gîtes de France ou lors de votre prise de contact avec la mairie.

#3

« Existe-t-il des options ? »

La location d'un gîte peut également inclure le linge de maison et/ou le ménage, les tarifs étant indiqués lors de la réservation.

DÉCOUVRONS NOTRE PATRIMOINE

— LA MAISON PLESSIS ...

Située au village de Gaumier, elle est la propriété de la commune de Cugand depuis l'année 2000. Cette ancienne bâtisse à l'architecture italienne était habitée auparavant par la famille Plessis, tisserands depuis plusieurs générations. Ils y exerçaient leurs activités et exploitaient le Moulin à Foulon situé à proximité, lieu dans lequel la laine était travaillée et utilisée pour la réalisation d'étoffes et de multiples pièces de tissus. Aujourd'hui transformée en gîtes labellisés 3 épis

par Gîtes de France, cette bâtisse propose trois logements pouvant accueillir chacun 8 personnes, au sein d'un agréable espace paysager. La piscine commune et le confort des gîtes invitent à la détente en famille ou entre amis et permettent l'accès à de nombreuses activités de loisirs : randonnée, canoë, pêche... Situés à proximité de toutes les commodités, les gîtes sont disponibles à la location sur l'ensemble de l'année.

360° EN IMAGES

— UN MAGNIFIQUE TABLEAU FLORAL ...



10 mars 2021

Grâce à Pierre BLANCHET et Yves GRANDSART, les Cugandais ont pu apprécier un superbe tableau floral éphémère place de l'Église. Pour cette œuvre, 2300 jonquilles ont été installées avec minutie, représentant un aigle dans un décor ensoleillé, thème inspiré du blason d'un ancien manoir appelé le Pin Sauvage, à la sortie de Cugand direction Clisson. Un grand merci aux deux artistes et rendez-vous l'année prochaine, on l'espère !

— ANIMATIONS COCOONING À LA MÉDIATHÈQUE ...

Mars 2021

La médiathèque a proposé au public des moments de détente, de partage et de bien-être en groupe, tout en respectant la distanciation sociale : ateliers tricot, manège à histoires pour les 3-6 ans sur le sentiment amoureux, voyage sonore avec des instruments de musique, réflexologie palmaire... Ces ateliers, ont été très appréciés. La médiathèque est toujours ouverte et permet, malgré les conditions, de maintenir un lien social et de se ressourcer.



— QUE SERAIT PÂQUES SANS CHASSE AUX ŒUFS ?

3 avril 2021

Quel plaisir de voir petits et grands s'affairer à trouver des œufs dans les jardins ! Cette année, malgré les contraintes sanitaires, la commission Affaires Sociales a réussi à organiser une chasse aux œufs au sein des deux EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de la commune. Pour permettre cet évènement en évitant un trop grand rassemblement, cette activité était réservée aux élèves de petite section et de CP des 2 écoles (40 enfants y ont participé). Les EHPAD de St Gabriel et de la Chimotaie ont accueilli favorablement l'initiative en permettant l'accès à leurs jardins. Les deux boulangeries de Cugand ont également contribué à l'évènement. Les résidents ont eu plaisir à observer cette chasse aux œufs « de loin » mais les sourires étaient au rendez-vous ! Un beau moment de rencontre intergénérationnelle « à distance ». Après avoir ramassé des œufs décoratifs, les enfants sont repartis avec un sachet de chocolats. Les résidents ont également eu droit à leur petite gourmandise.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

— INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES ...

Cette année les élections départementales et régionales sont prévues en même temps, les dimanches **13 et 20 juin 2021**. Pour voter à Cugand, il est indispensable d'être inscrit(e) sur la liste électorale de la commune. Cette démarche n'étant pas automatique, nous vous invitons à vous inscrire en mairie

ou via le site www.service-public.fr (Élections). Pour toute inscription, il est impératif de prévoir un justificatif d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois établis à vos noms et prénoms.

ATTENTION :

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors des prochaines élections de juin, il faut accomplir cette démarche avant le **7 mai inclus**.

pratique
On répond à vos questions

#1
« Vais-je recevoir une nouvelle carte électorale ? »

Uniquement les nouveaux électeurs, pour les autres la carte délivrée en 2020 pour les élections municipales reste valable.

#2
« Est-ce que cette carte électorale est obligatoire pour voter ? »

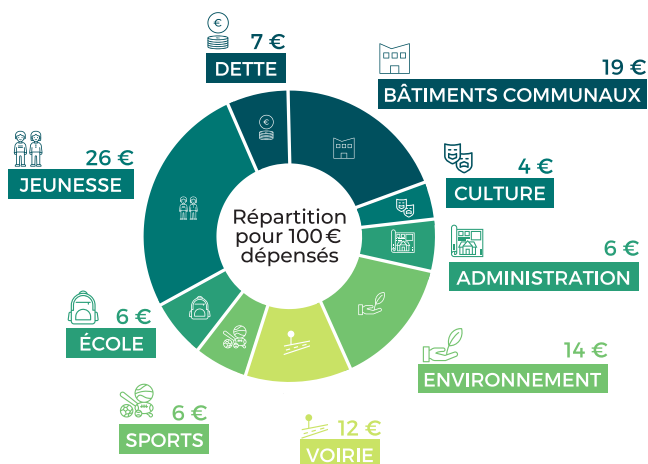
Si la présentation de la carte électorale est souhaitable le jour du scrutin, elle n'est cependant pas obligatoire : vous pouvez voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

EN BREF...

— QUE FAIT LA COMMUNE AVEC 100 € ? DÉPENSES EN 2021 POUR 100 € ...

Le développement durable est une boussole dans chacun des projets présentés dans le budget 2021. Cumulé, le budget consacré aux enjeux environnementaux représente un peu plus d'un million d'euros. Il concerne la préservation de la nature, la diminution de nos consommations énergétiques ou encore le changement de nos habitudes. Des gains énergétiques sur nos bâtiments communaux tels la mairie ou le pôle enfance pour un cumul d'investissement de 450 000 € sont prévus. La gestion différenciée des espaces verts communaux est le reflet de la volonté communale de préserver la biodiversité pour un budget d'entretien et d'aménagement de presque 40 000 €. Enfin les mobilités douces sont également au cœur de ce projet communal durable avec la création de pistes cyclables.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des actions et aides à caractère social qui émargent sur le budget spécifique du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'élevant pour son fonctionnement 2021 à 18 146 €.



— ÉCO-PÂTURAGE, ARRIVÉE DES ANIMAUX ...

27 mars

Une ânesse, une vache bretonne, une brebis avec ses petits sont arrivés dans la prairie du Moulin à Foulon pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Attention, lors de vos visites, pour le bien-être des animaux, il est interdit de leur donner de la nourriture au risque de les rendre malades. Merci pour votre compréhension.

MERCI DE TENIR VOS CHIENS EN LAISSE

Afin de ne pas effrayer les animaux, il est interdit de laisser votre chien divaguer sur le site du Moulin à Foulon.



— UN PÔLE ENFANCE QUI SE PRÉPARE À DÉMÉNAGER ...

Retardée pour cause de la Covid-19, la première tranche de travaux s'est achevée début avril. Le déménagement est donc prévu pendant les prochaines vacances. Dès la rentrée les enfants vont pouvoir s'approprier ces espaces accueillants délicatement aménagés aux couleurs vives et agréables.

Quand aux plus petits, ils seront accueillis dans les modulaires (côté restaurant scolaire), le temps de la construction de la phase 2. Cette deuxième phase est destinée aux 3-6 ans, ainsi qu'à l'espace d'accueil et d'administration du centre. Les utilisateurs des services recevront très prochainement un mail d'explications sur les modalités de déménagement et d'accueil.



— SÉCHERESSE 2020, FISSURES DANS VOTRE MAISON ?

Avec la sécheresse, des fissures ont pu apparaître dans votre maison durant l'année 2020. Si tel est le cas, vous avez **jusqu'au 15 mai** pour déposer un courrier d'explications avec photos à l'appui auprès de la mairie. Une démarche pourra alors être effectuée auprès des services de l'État pour essayer d'obtenir l'état de catastrophe naturelle.

Plus d'infos : urbanisme.mairie@cugand.fr





C bientôt

Jusqu'au 29 mai**

Exposition

« AU FIL DE L'EAU, LES INDUSTRIES CUGANDAISES » à la médiathèque

Au programme :

- Ateliers de fabrication de papier avec le Moulin Liveau : **samedi 24 avril** à 14h30 - 15h30 et 16h30
- Manège à histoires pour les 3-6 ans le **mercredi 12 mai** à 10h et 11h
- Conférence-lectures avec Arnaud Biette sur l'exposition « Les trésors de la Sèvre » le **mardi 18 mai** à 15h30
- Visite guidée le **samedi 29 mai**

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription. Le nombre de places étant limité, nous acceptons un seul accompagnant pour les animations concernant les moins de 10 ans.
Tél. : 02 51 94 82 36

Samedi 29 mai**

Concert

STOCHELO ROSENBERG TRIO

21h à la Prairie du Chemin Noir / Parking Espace Culturel du Doué - Concert en plein air.

Une programmation du Département de la Vendée

Dans le cadre du dispositif « Vendée, Musique & Patrimoine », le Conseil Départemental, en partenariat avec la Commune de Cugand, vous invite à découvrir le répertoire du guitariste Stochelo Rosenberg, icône incontestée du jazz manouche.

Ce concert clôturera l'exposition sur le Patrimoine Industriel de la Sèvre proposée à la Médiathèque de Cugand depuis le 1^{er} mars.

En fonction des conditions météorologiques le jour du concert, repli à l'espace culturel du Doué

Tarifs : 12 euros tarif plein / 8 euros tarif réduit* / Gratuit pour les moins de 7 ans

Placement libre

Ouverture prochaine de la billetterie
Renseignements et réservations : www.evenements.vendee.fr
ou au 02 28 85 85 70

Port du masque obligatoire

Concert organisé dans le respect des règles sanitaires et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19

En cas d'annulation du spectacle, les billets seront intégralement remboursés par le Département.

*Moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, porteurs du Pass Culture Vendée



REPORT ÉVÈNEMENT

- Dans le contexte de crise sanitaire qui perdure et qui impose des protocoles très stricts, la conférence ZÉRO DÉCHET du vendredi 16 avril est reportée ultérieurement.
- La matinée éco-citoyenne est reportée au 05 juin prochain.

La carrière de **Stochelo Rosenberg** commence à prendre toute sa dimension en 1980, année de la création du Trio Rosenberg. L'artiste hollandais est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands guitaristes du jazz manouche et se produit en concert sur les plus prestigieuses scènes internationales. Désigné dès son plus jeune âge comme le successeur de Django Reinhardt par la communauté manouche à laquelle il appartient, Stochelo fait parler sa virtuosité brillante et saisissante, ainsi que son jeu extrêmement mélodieux. Le guitariste fut notamment engagé pour enregistrer la bande sonore du film primé « Django », sorti en salles en 2017. Avec le Stochelo Rosenberg Trio, l'artiste a élargi son œuvre en proposant du classique, de la pop et de la bossa nova dans le style swing gitan qui aujourd'hui a conquis le monde. Avec Stochelo ROSENBERG (guitare) - William BRUNARD (contrebasse) et Mozes ROSENBERG (guitare) ou Rocky GRESSET (guitare).

**Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.